

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 45 (1900)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

T. Trajectoires :

Trajectoire d'un fusil rayé se chargeant par la bouche, d'un calibre de 18 mm., à la distance de 332 m. : espace dangereux 62 m. + 45 m. = 107 m. ; hauteur maximale : 2^m49.

Trajectoire du fusil Dreyse de 16,4 mm. à chargement par la culasse, à la distance de 276 m. : espace dangereux 87 m. + 113 m. = 200 m. ; hauteur maximale : 1^m66.

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Essais comparatifs de canon à tir rapide. — La retraite du colonel Lochmann, chef d'arme du génie. — La mort du soldat Knecht et le contrôle des cartouches à balle. — La rouille des fusils. — Automobiles aux manœuvres.

Dans la session du printemps dernier, le Conseil fédéral a accordé les crédits nécessaires pour l'acquisition de deux batteries d'essai de canons à tir rapide, une batterie Krupp et une Cockerill-Nordenfelt et pour les dépenses d'un cours spécial de tir avec ce nouveau matériel. Sous la direction de l'instructeur en chef de l'artillerie, le lieutenant-colonel Schmid, l'instruction des soldats volontaires a commencé le 20 septembre, à Thoune. Une marche forcée eut lieu de Thoune à Zurich, dans le but d'éprouver la résistance du matériel et le roulement des voitures. Puis, dans les environs de Zurich, les exercices de tir de campagne se sont déroulés sur le terrain, afin d'éprouver au tir la puissance des deux batteries, et en même temps, pour pouvoir les comparer à la batterie de canons d'ordonnance actuelle. Un exercice de tir eut lieu dans la vallée de la Wehn le 17 octobre, auquel assistaient, outre la commission du nouveau canon, présidée par le colonel Bleuler, commandant de corps, les représentants des usines qui avaient fourni le matériel, ainsi que les membres de la commission du Conseil national et du Conseil des Etats qui avaient proposé le crédit.

D'une éminence située à l'ouest de Steinmaur, dit la *Nouvelle Gazette de Zurich*¹, on tira au travers de la vallée de la Wehn, contre le versant

¹ Du 19 octobre.

opposé, les batteries ayant successivement à résoudre les problèmes suivants :

1^o Tirer sur un but d'artillerie à 3600 mètres de distance pendant cinq minutes après le réglage du tir ;

2^o Changer de position en avançant et tirer contre une ligne de tirailleurs à 1600 mètres pendant deux minutes après le réglage du tir.

Le tir fut ouvert par la batterie de Krupp qui, pour limiter le recul, est munie d'une bêche de crosse. Le tir contre l'infanterie s'exécuta avec une rapidité de 71 coups en deux minutes. La batterie Cockerill-Nordenfelt, dans laquelle l'enrayage du recul est produit par deux sabots, ramenant le canon en batterie, prit ensuite position et atteignit également cette vitesse de tir, c'est-à-dire 71 coups en deux minutes. La batterie d'ordonnance de 8.4 cm., qui suivit, ne put donner que 32 coups dans l'espace des deux minutes réglementaires, encore faut-il noter que les deux batteries d'essai ne comptent que quatre canons chacune, tandis que la batterie d'ordonnance était composée de six pièces. Les canons Krupp et Cockerill-Nordenfelt ont par conséquent tiré neuf coups à la minute, tandis que les canons d'ordonnance suisse n'en ont tiré que trois.

Le cours de tir fera sans aucun doute avancer d'un nouveau pas la question du nouveau matériel de notre artillerie de campagne. Naturellement, la vitesse de tir n'est pas seule déterminante, et il sera tenu compte des résultats et de la justesse du tir, ainsi que de la manière dont se sont comportés les mécanismes de fermeture et les diverses parties des canons et des affûts et pendant le roulage et pendant le tir. La commission se réunira le 28 novembre pour prendre ses conclusions définitives et pour les porter à la connaissance du Département militaire fédéral. Il ne nous est pas permis de dire encore sur quel matériel, du Krupp ou du Cockerill, la Commission fixera son choix. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils se tiennent de très près.

* * *

Au printemps de cette année, on avait fait courir le bruit de la démission du chef de l'arme du génie. La nouvelle était prématurée. Très fatigué, le colonel Lochmann avait en effet l'intention de prendre sa retraite, il ne voulait cependant le faire qu'une fois terminés les cours et les services de l'année courante. Il a envoyé le 4^{er} novembre sa démission que le Conseil fédéral a acceptée pour la fin de l'année.

Nous avons tenu à rendre visite au chef de l'arme démissionnaire et à lui exprimer les regrets des très nombreux officiers qui ont servi sous ses ordres ou qui ont eu des relations avec lui, de lui voir définitivement résilier ses fonctions.

— C'est ma nécrologie que vous venez préparer, nous dit-il, sitôt que nous l'abordons.

— Nullement, mon colonel, car si vous quittez votre poste de chef de

l'arme, vous n'en restez pas moins, je l'espère, à disposition, assurant encore à l'armée et au génie le concours de votre longue expérience et de votre activité.

En effet, le colonel Lochmann nous annonce qu'il reste, pour le moment du moins, à la disposition du Conseil fédéral. Il nous fournit ensuite, le plus aimablement du monde, quelques renseignements sur les travaux importants accomplis par le bureau du génie et le bureau topographique sous son éminente direction pendant les dix-huit dernières années.

Le colonel Lochmann a d'ailleurs derrière lui une belle carrière tant civile que militaire. Ancien élève de l'Ecole centrale de Paris, il vint s'établir à Lausanne où il travailla pendant trois années aux travaux des chemins de fer de la Suisse Occidentale. Il passa ensuite au service des Ponts et chaussées du canton de Vaud, auquel il fut attaché pendant onze ans, fonctionnant en dernier lieu comme adjoint de l'ingénieur cantonal, M. Gönin. Il dirigea comme tel les travaux de la route des Mosses, dès la Combballaz aux Moulins de Château-d'Œx, dont le tracé hardi et parfois difficile exigeait du coup d'œil et de l'habileté.

Quittant les fonctions de l'Etat pour ouvrir un bureau d'ingénieur civil, il prit la Direction de la Compagnie du Lausanne-Ouchy et Eaux de Bret pendant les quatre années que durèrent les constructions. A côté de ses occupations considérables, il fut appelé à trois reprises comme professeur extraordinaire à l'Ecole spéciale de Lausanne, plus tard Faculté technique de l'Académie, qui déjà alors jouissait d'une juste réputation en Suisse et à l'étranger. Le colonel Lochmann dut néanmoins décliner définitivement un nouvel appel à la Faculté, afin de se vouer entièrement à ses travaux d'ingénieur et à ses fonctions publiques. En effet, au printemps de 1882, au moment de la réorganisation de la municipalité de Lausanne, il acceptait la direction des travaux publics de la ville. C'est dans ce poste, que vint le surprendre quelques mois plus tard, le 1^{er} septembre 1882, sa nomination de chef de l'arme du génie et directeur du bureau topographique fédéral et sa promotion au grade de colonel. Il entra en fonctions à Berne le 16 septembre, succédant au colonel Dumur, un Lausannois également.

Sa carrière militaire ne fut pas moins remplie. Il entra, en 1859, dans l'arme du génie comme aspirant de première classe et passait l'année suivante, comme aspirant à l'état-major du génie, l'école centrale; c'est dans cet état-major qu'il a obtenu ses grades. En 1861, il est promu second sous-lieutenant; en 1863, premier sous-lieutenant; en 1865, lieutenant; en 1867, capitaine; en 1871, major; en 1875, lieutenant-colonel. C'est dans ce dernier grade qu'il fut attribué comme ingénieur de division à l'état-major de la II^e division, puis à celui de la I^{re}. Son avancement est, on le voit, très rapide. Et ce ne fut que juste, car peu d'officiers s'intéressaient aussi vivement que lui aux choses militaires. Il donna aux officiers de nombreuses

conférences sur les fortifications, la cartographie et d'autres sujets qui l'attiraient plus particulièrement, ne craignant pas de payer de sa personne dans les comités. Il fut longtemps président de la Société des officiers de Lausanne, fit partie des Comités de la Société fédérale des officiers et de celle des Armes spéciales, où il avait toujours de judicieux conseils à donner... et où il en donnera encore, nous n'en doutons pas, puisqu'il revient à Lausanne.

Lorsque, il y a dix-huit ans, il accepta à Berne les fonctions de chef de l'arme, le colonel Lochmann n'eut aucune peine à maintenir aux institutions dont il avait la garde l'impulsion que leur avait donnée son prédécesseur. De grands travaux ont été accomplis sous son administration : Développement considérable du bureau topographique, construction des fortifications du Gothard et de Saint-Maurice, transformation et refonte complètes de l'arme du génie lors de la formation des corps d'armée, création du parc aérostatique, pour ne citer que les principaux.

Le bureau topographique, à lui seul, procurait au colonel Lochmann une occupation considérable, aussi ces dernières années, — bien que le bureau fut excellemment dirigé par M. Léonce Heid — le colonel Lochmann avait demandé à en être déchargé et à ce que le service topographique fût érigé en une section distincte, relevant directement du Département militaire. Jusqu'à présent, cet arrangement n'a, pour divers motifs, pas encore reçu sa réalisation. C'est en partie à ce surcroît de travail qu'il faut attribuer la retraite du colonel Lochmann. De trente employés qu'il occupait en 1882, le service topographique en compte actuellement plus de soixante. Pendant ces dernières années, on a révisé plusieurs des feuilles de la carte au 100 000^e ; on a révisé et parfois levé entièrement à neuf un grand nombre des feuilles de l'atlas Siegfried au 50 000^e et surtout au 25 000^e, et on entreprend maintenant — c'était du moins l'intention du colonel Lochmann — une carte générale militaire de la Suisse à l'échelle du 50 000^e, carte de « tactique de détail », nous dit le colonel, la carte au 25 000^e étant trop grande pour les opérations dans le terrain et la carte au 100 000^e servant aux opérations de la « grande tactique » et des manœuvres.

— N'avez-vous pas l'intention d'établir une carte militaire en couleurs au 50 000^e ou au 100 000^e ?

— En effet, répond le colonel ; nous avons déjà, il est vrai, une carte coloriée au 50 000^e de certaines régions de montagne : l'Engadine, le Gothard, la Gemmi, etc., destinée principalement aux touristes. Il conviendrait maintenant d'établir une carte militaire au 100 000^e, dans laquelle les montagnes seraient teintées en brun, les forêts en vert, les cours d'eau en bleu, et où toute la « situation » serait noire ; nous aurions de la sorte, reproduite en photogravure ou en photo-lithogravure, une carte magnifique et d'une lecture facile. J'ai déjà étudié ce travail ; il restera pour mon successeur quand

le Conseil fédéral aura formé le bureau topographique en section indépendante. Ce serait alors probablement M. Held qui en aurait l'exécution.

Il est d'ailleurs indispensable, ajoute le colonel, que le bureau de topographie forme non seulement une branche distincte, mais qu'il possède un bâtiment à lui, où on puisse réunir sous le même toit tous les services, y compris celui de la lithographie et celui de l'impression lithographique et sur cuivre, que nous avons dû abandonner jusqu'ici à l'industrie privée. La construction du bâtiment est en principe décidée et les plans en sont préparés; il se prêtera beaucoup mieux à son utilisation spéciale que les palais fédéraux.

A côté du bureau topographique, le chef de l'arme du génie avait également la haute direction du bureau des fortifications. On sait toute l'importance qu'a prise ce bureau depuis les premières études du Gothard en 1886, et celles de Saint-Maurice en 1892. Aujourd'hui, les constructions principales de ces deux grandes clés de nos Apes et de notre territoire est entièrement terminé et on peut dire, avec une légitime satisfaction, que chacun de ces ouvrages remplit les dernières conditions d'organisation, d'armement, de défense et de logement des troupes qu'on est en droit d'attendre de forteresses modernes. Les études pour le barrage de la vallée du Rhin, à Lutziensteig, ont été commencées; on sera en mesure de passer quand on voudra à l'exécution des travaux qui formeront le troisième et dernier terme du programme que s'était tracé le chef du génie démissionnaire. A cette occasion, celui-ci rend devant nous un bel hommage au concours éclairé du colonel Folly, chef du bureau des fortifications.

Le troisième gros travail qui est également incombé dans ses dernières années au colonel Lochmann, est celui de la réorganisation du génie. Il s'y est employé personnellement et l'a préparé seul, employant toute son énergie à appuyer ses projets et à faire accepter ses propositions. Il y a entièrement réussi. On peut affirmer que dans sa formation actuelle, la composition du génie cadre parfaitement avec celle du corps d'armée et que les troupes du génie y sont employées d'une manière des plus judicieuses. Il y aura bien encore, ajoute le colonel Lochmann, de légères retouches de détail, retouches qui sont apparues à l'usage (introduction de caporaux, répartition des officiers, etc.), mais elles ne modifient en rien les lignes générales de la formation qui a été adoptée et dont, je crois, les officiers supérieurs de l'arme se sont déclarés satisfaits.

En même temps que l'organisation des troupes, des propositions ont été présentées par la commission du génie pour modifier quelques parties du matériel, celui des pontonniers entre autres. On désire introduire l'unité à quatre voitures, diminuer le nombre de voitures à chevalets et augmenter celui des voitures à poutrelles, de manière à fournir une plus grande longueur de tablier. Le projet est déposé devant le Département militaire. Une solution, il faut espérer favorable, ne tardera pas à être prise.

Le colonel Lochmann a vu également aboutir un projet qui lui tenait à cœur : la construction de la jolie et bonne caserne de Brougg, qui abrite les pontonniers et qui peut, à juste titre, passer pour une des casernes les mieux réussies de la Suisse, tant par ses dispositions que par ses aménagements.

Le parc aérostatique a été un des derniers importants travaux auquel s'est attaché le chef de l'arme du génie. Nous n'avons pas à en parler ici d'une façon spéciale, la *Revue* publiant précisément des informations très complètes sur notre service des ballons et sur la première école d'aérostiers qui vient d'avoir lieu à Berne. Disons seulement que les perfectionnements les plus modernes ont été apportés dans le matériel et que la Suisse a fort heureusement innové dans la construction des voitures du parc aérostatique, en particulier dans celle des voitures-tubes. Le colonel Lochmann a été au surplus très brillamment secondé dans ce domaine par le colonel d'état-major Schæck, ancien officier du génie.

Succéder au colonel Lochmann ne sera pas chose facile, on le voit. Il faut un technicien, rompu au service du génie et versé dans les moindres détails de ses spécialités et de son organisation, pénétré de la tradition, et capable par son savoir et par sa parfaite connaissance de l'arme, d'en imposer à ses subalternes à quelque grade qu'ils appartiennent. Il faut de plus des conditions de caractère égales à celles du colonel Lochmann et qui permettent au futur chef de l'arme de se maintenir en bons termes avec des officiers plus âgés qui deviendront ses subordonnés. L'officier supérieur du génie (momentanément attaché à l'infanterie) qui paraît le plus apte à occuper ces importantes fonctions est déjà tout désigné, semble-t-il; en le choisissant, le Conseil fédéral ne ferait que continuer à la Suisse française l'honneur de le fournir. Nous espérons vivement que celui-ci cédera aux instances de ses amis, de ses camarades et de son chef, et qu'il acceptera une nomination, persuadé que nous sommes qu'il est absolument *the right man in the right place*.

En même temps que le colonel Lochmann se retire également l'instructeur en chef du génie, le colonel Blaser, qui occupe son poste depuis 1884. Il avait auparavant travaillé comme ingénieur au Central, à Bâle et au Gothard. A Bâle, où il remplissait la charge d'ingénieur de la Ville, la bourgeoisie d'honneur lui a été conférée en reconnaissance de la manière distinguée dont il s'était acquitté de ses fonctions. Son successeur est tout naturellement le colonel Pfund.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons la mort subite du colonel Alfred Oehler, chef du génie du IV^e corps, un officier distingué, technicien de mérite, qu'on aurait autrefois voulu attacher au bureau du génie où il a travaillé quelque temps. Il dirigeait à Aarau une grande entreprise de constructions mécaniques.

Le cas du soldat Emile Knecht, de la VII^e division, tué le 8 septembre, au cours d'une manœuvre de régiment, a vivement et à juste titre émotionné. Comment un pareil malheur avait-il pu se produire ? était-ce un cas de brigandage ou un accident ? et alors quelle explication en donner ? Le soldat Antoine Hess, du bat. n^o 84 (Appenzell, Rh.-Int.), convaincu d'avoir tiré ce coup de fusil mortel, fut arrêté, une instruction judiciaire fut ouverte, et le tribunal militaire de la VII^e division, réuni le 16 octobre à Frauenfeld, l'a acquitté et lui a alloué une indemnité de 200 fr. Il a donc admis l'accident, sans que la faute en pût être imputée à la négligence ou à l'imprudence de Hess. Il n'est pas sans intérêt de retracer brièvement comment, devant le tribunal, cet accident a été expliqué.

A la suite de l'école de recrues d'infanterie II, à Hérिसau, il était resté des cartouches d'exercice et des cartouches à balle, les unes dans des chargeurs, les autres égrenées ; peu de temps avant la fin de l'école on avait fait emballer ces cartouches par des soldats sous la direction d'un sous-officier, c'est-à-dire, on en avait d'abord rempli des chargeurs que l'on avait ensuite mis en paquets puis logés dans des caisses originales. Les caisses, ainsi remplies, avaient été rendues au commissariat des guerres d'Appenzell (Rh.-Ext.). Celui-ci, au lieu de renvoyer ces munitions à la fabrique à Thoune, où elles devaient être soumises à un nouveau contrôle et à un emballage régulier, livra les caisses de cartouches d'exercice au bat. n^o 84, pour son cours de répétition, ensuite d'une interprétation erronée du § 35 de l'ordre général du chef de l'arme pour les exercices de l'infanterie, qui interdit que les écoles et les cours se remettent les cartouches qui leur restent, précisément pour éviter toute chance d'accident.

Après l'accident, on procéda à une revision de la munition restant au bataillon 84 et l'on trouva cinq chargeurs irrégulièrement remplis, où, au milieu de cartouches d'exercice se trouvaient des cartouches pour exercer la charge (*Manipulierpatrone*) ou des douilles vides. On ne découvrit donc pas de chargeurs contenant une cartouche à balle ; il fut toutefois admis que ce qui avait pu se produire quant aux cartouches de manipulation et aux douilles vides, avait pu se produire aussi avec une cartouche à balle.

Les renseignements donnés par la fabrique de munitions paraissent exclure complètement, à moins d'intention criminelle, la possibilité d'une erreur dans l'emballage, et c'est là une sécurité précieuse. Toutefois, comme on ne prend jamais trop de précautions quand il s'agit de prévenir des malheurs tels que celui arrivé au soldat Knecht, il devrait être prescrit de vérifier en les distribuant le contenu des chargeurs à cartouches d'exercice, ce qui est facile, les balles en bois, visibles, étant colorées en rouge.

Antérieurement déjà, l'administration avait reçu des rapports lui signalant que dans tel ou tel cas on avait trouvé une cartouche à balle dans un chargeur de cartouches d'exercice ; elle n'avait pu que répondre,

comme elle l'a fait dans ce dernier cas, que le contrôle auquel est soumis la munition excluait la possibilité de ce fait.

* * *

On se plaint, dans le monde des tireurs, que le fulminate actuellement employé pour les amorces des cartouches, produit un résidu qui attaque rapidement le métal et produit des foyers de rouille, si l'on ne nettoie pas l'arme avec le plus grand soin aussitôt après le tir ; on a même pu constater que des fusils qui paraissaient avoir été parfaitement nettoyés étaient tachés de rouille quelques heures plus tard.

Le fait est exact ; on a dû renoncer à l'emploi du fulminate précédemment employé ; il était trop hygrométrique, se désagrégeait assez rapidement et donnait lieu à de nombreux ratés. Celui qui l'a remplacé présente les inconvénients signalés ; ils ont une certaine gravité, c'est vrai ; mais on peut éviter que le canon ne se rouille si on le nettoie aussitôt avec tout le soin nécessaire et peut-être trouvera-t-on une substance qui, employée pour le nettoyage, écartera toute chance de rouille. Enfin on continue les recherches pour fabriquer un fulminate ne présentant ni l'un ni l'autre des inconvénients cités, savoir : qui ne soit pas hygrométrique et qui ne se désagrège pas, et qui ne provoque pas la formation de la rouille. On peut espérer que les recherches aboutiront.

* * *

Tandis que la plupart des Etats ont expérimenté dans leurs grandes manœuvres des dernières années les automobiles pour le transport des personnes et les tracteurs mécaniques pour le convoi des fourgons, la Suisse n'a encore rien tenté dans cet ordre d'idées. Cependant, en Suisse, le nombre des automobiles est assez important pour qu'on se préoccupe de leur emploi en campagne et pour que, comme on l'a fait dans le temps lors de l'introduction de la bicyclette, on commence par employer des automobiles fournis par des particuliers. Les « chauffeurs » volontaires ne feraient pas défaut. On utiliserait ces voitures pour le transport des états-majors ou celui d'officiers en mission spéciale, au besoin pour le service des dépêches et des rapports, des postes, etc. Dans un pays accidenté comme le nôtre, où les côtes ne peuvent être gravies qu'au pas des chevaux ou des cyclistes, et où les chevaux se fatiguent plus qu'ailleurs (sans parler du cavalier), l'automobilisme rendrait à l'armée les plus grands services. Même constatation pour la traction mécanique qui nous économiserait un nombre considérable de chevaux et assurerait plus exactement encore tous les services de l'arrière. Il vaut la peine de commencer les essais, et de les mettre en application pour les manœuvres de 1901. Au commandant du II^e corps ou de la division de manœuvre de « chauffer » le premier !

CHRONIQUE ALLEMANDE

L'obusier de campagne. — Les boucliers protecteurs et l'artillerie à tir rapide. — Le canon Cockerill-Nordenfeld. — Deux anniversaires. — Le fusil 98. — A l'Exposition universelle.

Je commence ma chronique en vous signalant une publication que vous accueillerez d'autant mieux qu'elle traite de cet *obusier léger de campagne de 1898* qui vous est si bien connu. Sur cette question, vous avez devancé toutes les revues d'Allemagne, et moi-même, qui suis un peu, comme vous savez, un « Material-Mensch », je me suis senti dépassé par cet article tout de clairvoyance et de savoir.

Un auteur connu, le capitaine Wernigk, a suivi son camarade Zwenger dans la publication : « *Der Einjährig-Freiwillige der Feldartillerie, II Nachtrag, Feldhaubitze 98* ». Je vous recommande ce petit ouvrage, beaucoup plus approfondi que le « Canonnier » de Zwenger. Vous y trouverez aussi un plus grand nombre de figures et il vous fournira l'occasion d'ajouter un complément à l'article de votre livraison d'août (p. 563) devant l'auteur duquel je baisse pavillon.

Je vous ai parlé de l'ordre impérial du 6 septembre¹ introduisant un obusier lourd de campagne à côté de l'obusier léger. Encore un acte de prévoyance de notre Empereur qui une fois de plus témoigne de son esprit d'initiative.

A en croire les professeurs aux écoles d'artillerie, l'obusier lourd ne saurait jamais être une pièce de campagne au sens propre du terme ; elle ne possède ni avant-train chargé de munitions, ni sièges pour les canonniers ; elle est en outre d'un poids exagéré, la pièce en batterie pesant à peu près 1800 kg. et la pièce attelée 2650.

Toutes ces objections sont fondées, mais nous ne sommes pas au monde pour satisfaire les professeurs, que je respecte infiniment, mais pour défendre notre pays, nos familles, nos foyers. Dans le cas particulier, il est permis de dire, sans être jésuite, que la fin justifie les moyens.

Quand donc on me dit : « Ces engins sont bons pour la guerre de position, non pour la bataille rangée », je réponds : « Vous avez raison, mais savez-vous combien le passage peut être court de la guerre mobile à celle de position ? Une nuit suffit parfois pour opérer cette métamorphose. »

En 1870, un chef de batterie de 9 cm. — on disait alors « canons de 6 livres », — se chargeant par la culasse (une création récente), arrivait, dans la nuit du 18 au 19 août, devant Metz avec un détachement combiné. Jusqu'à ce moment, il avait combattu, me raconte-t-il, dans la guerre mobile. Dès le lendemain, avec ces pièces bien attelées de 6 chevaux, il n'a plus connu que la guerre de position ; toujours sur place et longtemps parfois, ainsi trois

¹ Chronique d'octobre, p. 725.

à quatre semaines soit devant Metz soit devant de petites forteresses. En décembre, il changeait de nouveau et revenait à son ancien métier.

Quel changement de tableau si nos armées avaient eu à leur disposition immédiate un régiment ou deux de batteries lourdes, au lieu de ces pièces de campagne ordinaires qui ne parvenaient qu'à agacer un peu l'adversaire et à lui dévoiler les points faibles de sa forteresse.

Assez sur ce sujet. Relevons cependant encore un point d'une nature spéciale. En Prusse et en Allemagne, les troupes de forteresse passent après celles de campagne dans l'opinion des militaires. L'Empereur s'est affranchi de ce préjugé. Vous savez que le corps expéditionnaire dans l'Asie orientale comprend deux batteries d'obusiers. Tout le reste du détachement est formé de troupes de campagne. En leur adjoignant les obusiers de campagne, l'Empereur du même coup les relève aux yeux des milieux militaires. Un combat seulement, le bombardement d'un petit fort chinois et le résultat serait acquis. Mais qui sait si, avec la situation qui semble se modifier là-bas, l'occasion se présentera.

— Encore une publication qui vous viendra à propos. La *Kriegstechnische Zeitschrift* a obtenu du ministère de la guerre l'autorisation de publier les renseignements officiels sur le fusil 98 dont la remise a commencé à l'infanterie du corps de la garde après l'infanterie du corps asiatique. Vous avez donné sur ce fusil un article dans votre livraison de mai. Avant d'y revenir et de le compléter, je veux me débarrasser des autres articles de mon programme.

Notre presse politique a parlé ces jours derniers d'expériences de boucliers protecteurs en acier pour les pièces de campagne. Ces expériences ont eu lieu à Jüterbog. On a raconté, — je le répète sans garantie — que pendant toute une matinée on a tiré contre des cibles représentant les servants des pièces protégés sans en atteindre une seule. La disposition des boucliers aurait été imitée du système français des batteries de 75 mm.

Ceci m'amène à parler de l'article « Le canon de 75 mm. » paru dans la *France militaire* un des premiers jours d'octobre. Cet article prouve qu'on laisse peu à peu se dissiper en France le mystère qui planait sur la nouvelle artillerie à tir rapide. Du reste, du moment qu'on se décidait à envoyer en Chine des batteries de 75 mm., il fallait renoncer au secret jusqu'à présent si bien gardé.

C'est en effet par le procès du malheureux Dreyfus seulement que l'on a appris l'année de la construction, 1897; c'est par une manœuvre de siège aux environs de Paris que l'on a connu le calibre, 75 mm., et c'est encore le procès qui a renseigné sur l'existence du frein hydropneumatique, assurant l'immobilité de l'affût pendant le tir. Ce frein devait être un secret national à conserver jusqu'au moment où une guerre européenne

aurait donné à la France la possibilité de reconquérir son ancien prestige militaire.

* Peut-être se moquera-t-on de mes assertions. Mais je cite, comme exemple d'un cas analogue, celui de notre ancien fusil à aiguille qui est resté des années caché dans nos arsenaux. Le modèle 1841, le plus ancien, n'est devenu public qu'en 1848, lorsque les révolutionnaires s'emparèrent de l'arsenal de Berlin. On a pu d'ailleurs reprendre presque tous les exemplaires volés par la populace. Les deux ou trois que j'ai vus, en 1862, au musée d'artillerie à Paris, provenaient des insurgés badois qui, en 1849, après la catastrophe, s'étaient réfugiés en France. Ils les avaient enlevés à des Prussiens prisonniers ou à des morts.

Même alors, le secret était encore gardé en principe ; aucun officier prussien, après la campagne de 1849, n'écrivit un mot sur cette arme, quoique l'on pût lire tous les détails à son sujet dans les publications du célèbre capitaine hessois von Plönnies. Il n'en fut plus de même, comme vous le savez aussi bien que moi, après 1866.

En France, on s'était proposé de suivre notre exemple à l'occasion du frein hydropneumatique. Actuellement, nous connaissons celui-ci pour le 120 court, mais personne ne sait encore les modifications qu'il a subies pour son adaptation au canon à tir rapide.

Je dois ajouter que même avant les manœuvres d'armée en Beauce, d'anciens militaires de l'étranger ont vu de près les nouvelles pièces à tir rapide sur le champ de manœuvres de Vincennes (naturellement sans entrer dans les détails), preuve du reste qu'on avait renoncé à la surveillance rigoureuse exercée encore pendant les manœuvres de la Loire en 1899. Cette année-là cependant, des instantanés ont paru dans notre *Revue internationale*. Un autre instantané a paru également dans la *Revue d'artillerie suédoise* (Artilleri Tidskrift).

Aux manœuvres de Beauce, le correspondant de la *France militaire* a assisté à l'arrivée d'un groupe de 75 « sous le nez et à la barbe des officiers étrangers » parmi lesquels se trouvaient nos représentants de la mission allemande, l'inspecteur des chasseurs et tireurs, major-général von Arnim, et le major von Heineccius, du 1^{er} régiment d'artillerie de campagne de la garde. D'après le journal que je cite, les officiers étrangers ont paru émerveillés et n'ont pu se tenir de manifester leur étonnement.

J'ignore l'impression produite sur les officiers allemands par l'aspect inattendu de l'immobilité du personnel agenouillé ou assis derrière le masque fourni par les caissons ou derrière les boucliers portés par l'affût, mais je tiens d'une bonne source que celle produite sur eux par les manœuvres en général et par la conduite des troupes françaises, n'a point été défavorable.

J'ai de mon côté assisté en 1894 aux exercices de détails d'un bataillon d'infanterie sur une plage des bords de la Manche, et j'ai été extrêmement

frappé des progrès obtenus dans l'exactitude des évolutions, dans la tenue des soldats et dans la sollicitude que vouent les officiers aux détails du service, système appartenant presque exclusivement jadis aux troupes prussiennes.

A Nancy, l'année passée, j'ai vu défiler dans la rue Ste-Catherine le 69^e de ligne qui rentrait d'une manœuvre, et je me suis dit que si ces braves soldats étaient tout à coup transférés à Berlin et munis de l'équipement d'un régiment de la garde, personne ne s'apercevrait qu'ils sont Français et non Prussiens. Encore dois-je observer que chez nous, à Berlin, un régiment rentrant à la caserne est rarement conduit par son colonel comme cela se pratique régulièrement en France. Peut-être verra-t-on un officier supérieur, mais on remarquera beaucoup d'abandon dans la troupe, tandis que le régiment français de Nancy observa toutes les formalités jusqu'au moment du renvoi des soldats dans leurs chambrées.

Quant à l'immobilité du personnel dans l'artillerie, je l'ai constatée également à Vincennes, et je dois avouer que j'en ai été émerveillé.

— Encore une réclame pour M. Nordenfelt et son canon dit Cockerill-Nordenfelt. Elle a paru dans une revue allemande, la *Kriegstechnische-Zeitschrift*, IX^e livraison 1900. Le porte-voix est cette fois-ci un capitaine autrichien soi-disant membre du comité d'artillerie. Le brave Prussien qui fait la publication ne s'est pas aperçu qu'il était la dupe d'un camarade de la Triple alliance. Pauvre Allemagne qui doit emprunter ses travaux techniques aux Viennois !

Ce fameux Nordenfelt, né en Suède, doit être un être mystique, car il ne possède ni fabrique, ni établissement, pas même un atelier, et pourtant ses divers modèles inondent le globe terrestre.

Quant à l'affût Cockerill que l'on expérimente en Suisse, j'en ai vu le premier modèle en 1894, à l'établissement John Cockerill, à Seraing. Seulement ce n'est pas Nordenfelt, c'est le major Schrijjær, directeur militaire de la maison, qui exécutait les dessins et les ébauches et dirigeait les essais de tir. On peut lire à ce sujet des détails dans les *Jahrbücher für Deutsche Armee und Marine*, années 1894 et suivantes. En Suède, le Nordenfelt-Cockerill a échoué. (V. *Artillerie Tidskrift* 1899.) La Commission lui a ménagé d'ailleurs une honnête sortie.

— Nous avons eu, au mois d'octobre, deux dates commémoratives. Le 26 était le centenaire de l'anniversaire de notre Molke ; le 27 le trentenaire de la capitulation de Metz, qui nous a fait échapper au danger imminent dont nous menaçaient les armées de Gambetta. Quoique mal instruites et mal conduites, elles avaient de l'importance par le nombre de leurs soldats, qui augmentaient d'un jour à l'autre, et par le déblocage, auquel elles allaient aboutir, de la capitale assiégée. Une ou deux semaines encore et nous étions obligés de lever le blocus de Paris. Telle est la vérité !

— Et maintenant, revenons-en au fusil 98 d'après la *Kriegstechnische Zeitschrift*. Il va sans dire que nous aurons sous peu une instruction officielle sur le mécanisme, le maniement et l'emploi de ce fusil. Ce n'est point en effet l'habitude chez nous qu'un officier-rédacteur, n'appartenant pas à l'administration de l'armée, obtienne le droit de publier, avant ses concurrents, un renseignement tenu jusqu'alors secret. Ce serait une grave inégalité de traitement.

La première indication donnée concerne la hausse. Elle est, en principe, notre ancienne hausse « à cadran » ou « circulaire », que nous nommons aussi « hausse suisse ». Il nous a fallu trois quarts de siècle pour nous rendre à la simplicité dont vous avez de prime abord reconnu les avantages. La modification a été introduite suivant le système breveté du major-général Lange, ancien inspecteur des établissements techniques de l'infanterie. Le pied de hausse à gradins n'existe donc pas, comme on le croyait en 1899.

Vous connaissez déjà, par votre article de mai 1899, la suppression du manchon en tôle d'acier qui entourait le canon. Cette invention peu pratique de notre école de tir a été imitée, à leur détriment, par les Belges et les Danois. Nous employons maintenant le garde-main en bois analogue à celui de votre fusil 89.

Comme chargeur, le chargeur Matsse, que l'on n'introduit pas dans le magasin. Les dimensions de ce dernier, en profondeur, sont réduites ; les cartouches y chevauchent les unes sur les autres.

On a modifié le mode de fixation du canon au fût ; on utilise un système de crochets, de telle sorte que le tournevis n'est plus nécessaire pour l'enlèvement du canon.

On a supprimé la tête mobile du cylindre en rallongeant la partie antérieure de ce dernier. Le recul s'exerce directement sur les tenons, sans intermédiaire.

Les gaz de la cartouche, dans le cas de déchirement du culot, s'échappent latéralement et n'incommodent plus le tireur.

Le tenon du sabre-poignard à l'anneau supérieur n'est plus placé sur le côté mais suivant la ligne de symétrie de l'arme afin d'éviter dans le tir une amplitude de vibration latérale.

Dès qu'aura paru l'instruction officielle, je compléterai ces indications par celles des dimensions et des poids.

— Vous serez peut-être un peu étonné de la façon dont la presse technique, en Allemagne, cite votre chronique française de juillet, page 533, relativement à l'Exposition militaire : « On n'y saurait faire des études approfondies, ni y instituer des comparaisons probantes entre les divers pays. » Elle sépare ces lignes du contexte et en tire parti pour déprécier l'Exposition. Je serais un ingrat vis-à-vis de la nation française si je ne m'ins-

crivais pas en faux contre ces conclusions. J'ai fait moi-même à l'Exposition des études qui me seront de la dernière importance pour tout le reste de mes jours.

CHRONIQUE ANGLAISE

Le successeur de lord Wolseley. — La réorganisation de l'armée. — En Chine.
— L'armement dans la guerre sud-africaine.

Cette fois, c'est une chose faite, le feldmaréchal Roberts a été nommé successeur de lord Wolseley dans le commandement en chef de l'armée anglaise. Cette nomination n'a du reste surpris personne, lord Roberts était déjà désigné pour cette fonction bien avant qu'il fût question d'une guerre dans le Sud de l'Afrique. On est même tellement prévoyant en Angleterre que le nom de son successeur dans sa nouvelle charge est déjà connu, c'est le duc de Connaught, personnalité très populaire en Grande-Bretagne.

Il est probable que, lorsqu'on s'occupera de la réorganisation de l'armée anglaise, la question de la milice sera chaudement discutée. On prête au gouvernement l'intention d'en modifier la destination, et de faire de ce corps, qui est actuellement réservé à la défense du pays (*home defence*), un corps destiné à servir de réserve aux troupes de ligne en cas de guerre. Mais tout le monde n'est pas d'accord sur la nécessité de cette conversion ; on espère que la Chambre des Communes saura s'opposer à une modification pareille des institutions militaires de la Grande-Bretagne. D'autres, d'accord avec le gouvernement, estiment que les volontaires ont actuellement pris la place de la milice pour la *home defence* et que celle-ci est mûre pour la nouvelle tâche qu'on lui confiera. Ce qu'il y a d'important à savoir, c'est si cette conversion amènera une modification sensible dans le recrutement de la milice, et ce n'est que la pratique du système qui pourra le montrer. On peut pourtant supposer, d'après l'enthousiasme récent des miliciens, que la guerre au dehors n'est pas pour leur déplaire.

On s'enthousiasme beaucoup en Angleterre : la formation de *Rifle-Clubs*, pour le perfectionnement du tir, paraît avoir un plein succès. C'est du moins l'opinion que le secrétaire de la *National Rifle Association* partageait au commencement du mois d'août dernier. Il constatait avec plaisir que déjà 55 clubs étaient reliés à l'Association, que 50 autres étaient en voie de formation et qu'on pouvait en prévoir encore une centaine. Il faut pourtant dire que tout le monde ne voit pas les choses avec autant d'optimisme ; d'aucuns prétendent que le mouvement ne peut pas prendre de grandes proportions, uniquement, du reste, pour des raisons financières. L'installation de places de tir est en général très onéreuse, et il faut de l'argent pour se procurer des fusils et des munitions. Le War Office fait

déjà quelque chose en fournissant un fusil et un petit appoint de munitions pour chaque dix membres d'un Rifle Club, mais ce n'est pas suffisant, il faudrait un subside plus sérieux.

Le numéro du 25 août de l'*United Service Gazette* mentionne à ses lecteurs un long article du *Militär Wochenblatt* sur la demande d'officiers dans l'armée anglaise produite par la guerre sud-africaine. On fait d'abord remarquer avec beaucoup de raison qu'en Angleterre, plus que partout ailleurs, le besoin d'un grand nombre d'officiers capables se fait vivement sentir, vu l'impossibilité de confier à des sous-officiers la moindre tâche tactique indépendante. Quoique cette assertion soit en contradiction avec l'opinion récemment publiée de sir Charles Dilke, lequel a pleine confiance en la capacité des *non-commissioned officers*, c'est bien l'écrivain allemand qui paraît avoir raison. L'instruction des sous-officiers est toute différente de celle des officiers, elle ne leur apprend que ce qui les concerne, que ce qu'il leur est nécessaire de savoir, sans essayer de développer chez eux les connaissances acquises et les idées qu'ils peuvent avoir. Mais chacun sait bien qu'il en est ainsi un peu partout, et que les institutions militaires, qui pourraient peut-être produire des hommes, ne produisent généralement que des subordonnés.

* * *

Si la nomination du comte de Waldersee à la charge de commandant en chef des troupes alliées en Chine, n'a pas soulevé de récriminations en Angleterre, on a toutefois tenu à établir nettement sa situation. Voici ce qu'en dit l'*United Service Gazette* du 18 août : « On sait de bonne source que lord Salisbury n'a donné son consentement qu'à la nomination du comte de Waldersee au commandement en chef des forces engagées dans la province du Chi-li et chargées de la délivrance des résidents étrangers à Pékin, laissant une pleine liberté d'action aux troupes anglaises dans la vallée du Yang-tsé, ou dans toute autre partie de la Chine. Même dans cette sphère limitée, les fonctions du commandant en chef seront plutôt d'indiquer clairement l'objectif militaire des forces combinées, d'assigner à chaque commandant étranger sa tâche spéciale dans l'œuvre générale et de surveiller leur coopération ; il devra laisser à chacun le soin de fixer les détails de la façon dont il exécutera la tâche qui lui a été confiée. » C'est certainement une mission des plus délicates, pour laquelle il fallait un homme d'un tact parfait, et l'empereur Guillaume ne pouvait mieux choisir.

Les deux officiers anglais désignés pour faire partie de l'état-major du généralissime sont le colonel J. M. Grierson, âgé de 42 ans, et le lieutenant-colonel C. H. Powel, qui en a 44 ; tous deux parfaitement bien qualifiés par leurs connaissances militaires et linguistiques.

* * *

Dans le sud de l'Afrique, la guerre proprement dite est bel et bien terminée : les quelques petits détachements boers qui luttent encore ne sont plus guère que les derniers efforts d'une défense désespérée. L'avenir nous fera voir ce qu'il en adviendra des deux républiques défuntes, dont l'annexion à l'empire britannique a déjà été prononcée, mais dont la pacification n'est pas encore accomplie. Laissant donc de côté les événements de ces derniers temps, qui ne présentent pas un grand intérêt militaire, je veux revenir aujourd'hui sur la question des armes et des munitions dont ont fait usage les belligérants, en suivant les données intéressantes que publie, d'après les journaux les mieux renseignés, *l'Internationale Revue*, dans son 16^e supplément (juillet 1900).

Commençons par l'artillerie. Si l'on examine d'abord la question de la qualité du matériel, on apprend, par des témoignages dignes de foi, que les canons fournis aux Boers par le Creusot furent certainement inférieurs aux canons Krupp.

En faisant, par exemple, le calcul des projectiles lancés pendant l'investissement de Ladysmith, on arrive au chiffre approximatif de 12 000, appartenant pour la plupart au 15,5 cm., soit « Long-Tom » du Creusot, et l'on sait que le résultat n'a guère été brillant : 35 morts et 198 blessés. Les munitions, du reste, laissaient beaucoup à désirer. Quant aux fameux « pom-pom », de fabrication anglaise, ou canons automatiques de 3,7 cm., modèle Maxim, leur efficacité fut loin d'être aussi effective qu'on se l'était tout d'abord imaginé. Preuve en est le récit suivant, d'après le *Daily Mail*, d'un jeune officier de la marine anglaise :

« Vous avez sans doute aussi entendu parler des canons « pom-pom » de Maxim, qui peuvent tirer dix coups à la seconde. Le gouvernement anglais a refusé ces engins il y a deux ans, et ils furent achetés plus tard par les Boers. Lorsque la guerre fut déclarée, chacun vanta ces armes terribles, et d'aucuns prétendent que c'est grâce à elles que nous avons perdu dix canons à Colenso. Eh bien, ces engins sont absolument inefficaces, comme je vais vous le démontrer. Les Boers avaient installé deux de ces canons sur les hauteurs qui bordent le Riet-River et avaient dirigé leur feu sur nous. Je me trouvais près de notre commandant, lorsque, successivement, quatre de leurs projectiles pénétrèrent dans le sable à six pieds à peine de moi. Ils firent tous explosion en soulevant un peu de sable, mais la force de l'explosion était nulle et ne causa pas le moindre dégât; seul le bruit terrible des canons causait quelque trouble. »

Sans revenir ici sur l'insuffisance numérique de l'artillerie anglaise, je voudrais rappeler de quoi elle se composait : D'abord de la pièce de campagne de 15 livres, du calibre de 7,62 cm., qui, au point de vue balistique, n'est certes pas dans les plus mauvaises, à part la forte déviation moyenne aux grandes distances (142 mètres à 5 kilomètres). Cette pièce ne tire que des shrapnells, à 200 balles, avec fusée à double effet et des

boîtes à mitraille. Vitesse initiale, 471 m. ; graduation extrême de la fusée à temps : 3650 mètres ; distance de tir maximum pour les projectiles percutants : 5000 mètres sur un terrain horizontal avec un angle de tir de 15°. Les affûts sont en partie munis de freins hydrauliques, mais la manœuvre de ces pièces n'est pas facile, et leur mobilité laisse à désirer. Pour l'artillerie à cheval, on a adopté un canon de même calibre dit « canon en fil d'acier », beaucoup plus léger : 263 kg. à traîner par cheval. L'artillerie de montagne a des obusiers de 7 livres sans grande valeur balistique. Viennent ensuite les obusiers de campagne, calibre 12,7 cm., avec shrapnels et obus à la lyddite ; ils paraissent insuffisants comme pièces de siège et par contre un peu lourds pour la guerre en rase campagne. Leur poids total est de 2300 kg. sans les servants, soit 383 kg. par cheval ; en outre, les angles du tournant de la pièce et du caisson sont si faibles qu'ils ne peuvent guère facilement se mouvoir que sur des routes en bon état.

Mentionnons encore 30 pièces du parc de siège, dont la plus grande partie est d'un calibre de 15,2 cm., à côté de quelques obusiers de 12,5 cm. et de 10 cm. ; puis les canons de marine qu'on a montés sur roues, qui sont des pièces à tir rapide de 15,2 cm., 12,7 cm. et 7,62. La portée de ces dernières pièces variait entre 9000 et 11 000 mètres ; c'étaient les seules qui pouvaient atteindre les pièces de position de l'ennemi.

Pour ne rien laisser de côté, il faut encore parler des canons Maxim, qui tirent généralement des cartouches d'infanterie, sans compter les calibres plus forts, dont l'essai a fort bien réussi. Une section de Maxim, commandée par un officier, se compose de deux pièces et est attachée à chaque brigade d'infanterie ou de cavalerie et à chaque bataillon d'infanterie montée. Dans l'infanterie, les pièces ont des affûts spéciaux ; dans les troupes montées, la bouche à feu est fixée sur un avant-train.

Les Anglais avaient beaucoup compté sur l'effet prodigieux que devaient produire les projectiles à la lyddite, mais les faits n'ont pas répondu à leurs espérances. — Qu'on me permette à ce propos deux citations qui remettent les choses au point. D'abord voici ce que raconte un correspondant de la *Deutsche medicinische Wochenschrift* :

« Je n'ai pas eu, jusqu'ici, l'occasion de constater l'effet extraordinaire des obus à la lyddite, qui doivent, par la pression de l'air, tuer tous les êtres vivants qui se trouvent dans un rayon de vingt mètres autour du point d'explosion ; mais, par contre, j'ai vu un soldat anglais, au-dessus de la tête duquel un de ces obus avait fait explosion, sans le blesser. Pendant dix heures après l'événement, il resta hébété et dodelinait automatiquement de la tête, en des mouvements réguliers, comme un magot chinois. »

Ensuite, on peut lire dans le *Broad Arrow* du 17 mars 1900 ce qui suit :

« Cet explosif nous a fortement déçus, surtout après ce qu'on en avait

raconté depuis la campagne de Khartoum : il devait tuer tout être vivant dans un rayon de 200 yards¹. Les obus à lyddite envoyés dans le camp de Cronje par les pièces de 12,7 cm. et les obusiers de 15,2 cm., n'ont donné que des résultats extraordinairement peu brillants, dit-on. Il paraît que lorsque l'obus produit une fumée noire, c'est que l'explosion a été régulière, tandis que la teinte verdâtre de la fumée indique que la combustion de la lyddite a été imparfaite. Donc, si les comptes-rendus disent qu'après le bombardement violent des tranchées boers par des projectiles à la lyddite, une fumée verdâtre s'élevait au-dessus de ces tranchées, on peut en conclure que l'effet obtenu n'était pas extraordinairement grand. »

Il résulte enfin d'autres observations que ces projectiles étaient en tout cas inoffensifs dans un terrain mou et qu'en général il n'en éclatait qu'un sur quatre dans quelque terrain que ce fût.

Passons maintenant à l'armement de l'infanterie : Il est en premier lieu incontestable que les Anglais se trouvaient dans un état manifeste d'infériorité soit en ce qui concerne l'armement proprement dit, soit à cause du degré de dressage très relatif de leurs soldats vis-à-vis de l'habileté extraordinaire de leurs adversaires dans le tir.

L'arme de la plupart des combattants des deux républiques était le fusil Mauser quoique quelques milliers d'Orangistes se soient servis de l'Henry-Martini. Cette dernière arme est un fusil à un coup, du calibre de 11,43 mm., à balle de plomb sans enveloppe et avec poudre noire. Quant au Mauser, mod. 93/95, son calibre est de 7 mm. ; il pèse 3,900 kg., possède un magasin à cinq cartouches et une hausse à lamette jusqu'à 2000 mètres. Vitesse initiale 710 mètres, cartouches avec balle à chemise d'acier de 26,4 gr. Le fusil des Boers a le canon de 48 mm. plus court que le Mauser ordinaire, et la poignée du verrou a été légèrement déplacée pour pouvoir le porter plus facilement en bandoulière. Le magasin a également subi une modification : A l'origine, il était construit de telle sorte que lorsqu'il était vide la culasse ne pouvait pas se fermer ; on évitait ainsi de tirer sans cartouches, ce qui aurait fort bien pu arriver à des tireurs inexpérimentés dans l'excitation du combat. Les Burghers ont jugé cette précaution superflue et ont fait limer en biseau l'arrière du transporteur. Leur fusil ne possède pas de bayonnette.

Les fusils dont se servirent les Anglais furent le Lee-Metford et le Lee-Enfield, calibre 7,7 ; dans cette dernière arme le canon à 7 rayures du Lee-Metford a été remplacé par un autre qui n'en a que 5, mais plus profondes et plus larges, cela afin d'éviter les érosions que produit la cordite. Je ne reviens sur ces fusils, dont j'ai précédemment parlé, que pour relever le peu de précision qu'ils présentent. On a fait autrefois avec le Lee-Metford un essai à 300 mètres en utilisant des cartouches d'approvi-

¹ On peut voir que tout le monde n'était pas d'accord sur la longueur du rayon dangereux ; 20 mètres ou 200 yards ne sont pas tout-à-fait la même chose.

sionnement anglaises, et le résultat n'a pas été fameux. Il faut dire d'abord que la cordite¹ a la réputation d'être quelque peu variable dans ses effets et de produire souvent un tir irrégulier. On a donc tiré au chevalet dix cartouches, dont un coup d'essai, et sur les neuf coups valables, sept seulement ont touché la cible, représentant une dispersion verticale de 84 cm. et une dispersion latérale de 25 cm. On peut voir par là les irrégularités d'un tir avec une pareille arme et une telle poudre. Heureusement que les qualités balistiques du Lee-Enfield sont meilleures.

Reste encore la question des projectiles anglais et des accusations qu'on a portées contre l'emploi de balles déformées pour les rendre plus dangereuses. La fameuse balle dum-dum, balle dont on a limé l'extrémité de la chemise en nickel jusqu'à ce que le plomb fût à découvert, tire son nom d'une localité des environs de Calcutta où on la fabriqua tout d'abord. C'est contre les peuplades frontière de l'Inde qu'on s'en servit surtout; il paraît que les projectiles ordinaires (mod. II) ne produisaient pas d'effet sérieux sur ces indigènes! Des raisons balistiques, ainsi que le plombage du canon, firent remplacer plus tard ce projectile par le modèle IV avec partie antérieure évidée, puis par le modèle V, qui n'est autre chose que le n° IV avec un peu d'antimoine dans le plomb, pour le rendre plus dur. On expédia en Afrique quelques millions de cartouches de ce modèle V, puis après on donna l'ordre de ne se servir que du modèle II (chemise en nickel sans entaille), mais il dut être bien difficile de s'y conformer, surtout quand on en n'avait pas en suffisance. Les bataillons anglais aux Indes ont également emmené avec eux des projectiles du modèle II, mais comme ceux-ci avaient été fabriqués à Dum-Dum, les caisses en portaient l'indication, et ce fait a pu faire croire à l'emploi des dum-dum à pointe limée. Du reste, il est bien difficile de savoir exactement à quoi s'en tenir.

M. W.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Au ministère de la guerre. — Bibliographie. — Au camp de Châlons. — Impressions de manœuvres (*suite et fin*) : L'automobilisme ; — Les généraux ; — Cyclistes ; — En vrac ; — La clôture ; — Ministre et généralissime.

Peu de graves questions, ce mois-ci. Le général André a été se promener en Corse, en Tunisie, en Algérie. Du diable si on a compris pour-

¹ La cordite est à base de nitroglycérine, additionnée d'une certaine quantité de matière inerte destinée à rendre sa combustion moins vive. La substance obtenue est comprimée, puis étirée en filins ou cordelettes, d'où son nom de cordite. La cordite s'emmagasine enroulée sur des bobines, on la coupe par bouts de longueur déterminée pour en confectionner les charges des armes à feu.

quoi il s'offrait cette petite villégiature, alors que c'est à Paris que le combat se livre. Car les adversaires du ministre n'ont pas désarmé. On le traite de sectaire, parce qu'il s'est donné pour tâche de détruire l'œuvre de sectaires. Sectaire, lui ! Il n'y a pas plus tolérant, plus indifférent en matière d'opinions politiques ou religieuses. Il s'est toujours plu à s'entourer d'officiers distingués, intelligents, zélés, sans s'occuper de leurs origines et de leurs croyances. On me citait ce détail, qu'il a eu pour chef d'état-major au Mans un chef d'escadron qui est un catholique on ne peut plus fervent. Son officier d'ordonnance d'alors sortait de chez les Jésuites. A eux trois, ils faisaient un excellent ménage, si tant est qu'un ménage à trois puisse être excellent ! Il avait pour ses deux collaborateurs de l'estime et de l'affection ; eux, éprouvaient pour ses qualités militaires des sentiments voisins de l'admiration, et, pour ses qualités morales, du respect. S'il a pris une autre attitude, c'est que les événements lui ont montré les dangers auxquels le pays était exposé par l'infiltration presque exclusive, dans les hauts rangs du gouvernement, d'hommes hostiles à l'esprit des institutions actuelles. Et cette conviction l'a déterminé à se montrer intraitable sur ce point.

Pourrait-on l'en blâmer ? Ne doit-on pas le louer de faire ouvertement la guerre à l'antisémitisme, puisque l'antisémitisme a introduit la guerre dans l'armée ? Que messieurs les assassins commencent, disait Alphonse Karr. A l'Ecole d'application de Fontainebleau, on a mis en quarantaine un capitaine qui avait le malheur d'être juif. Le général commandant l'Ecole a eu la maladresse d'écrire que cet officier serait mal reçu de ses camarades à cause de sa religion. Le général André n'a pas toléré cette cause d'exclusion, et voilà pourquoi on le taxe d'intolérance.

J'en aurais long à dire là-dessus. Mais j'ai à écouler un fort reliquat du mois dernier sur les manœuvres d'armée. Je passe donc. Et je laisse sur ma table une pile de livres qui attendront encore. Je voudrais pourtant signaler, d'une façon toute spéciale, dès aujourd'hui, sauf à y revenir plus tard, un très remarquable ouvrage d'un caractère philosophique : *La guerre et l'homme*, par Paul Lacombe (Georges Bellais, Paris, 1900), une excellente étude de psychologie et d'histoire : *L'éducation militaire de Napoléon*, par le capitaine J. Colin (R. Chapelot, Paris, 1900), une fort bonne thèse de droit : *Des délits militaires et de leur répression*, où est traitée la question des Conseils de guerre¹. Je me contente de mentionner une traduction² ou plutôt une condensation du beau travail du capitaine autrichien Otto Berndt (*Die Zahl im Kriege*), une maigre plaquette de M. Henri Baraude sur le *Transvaal*, un intéressant bavardage du général Lewal (*L'avancement fin de siècle*).

¹ Par M. Pierre Sortais (Paris, Jouve et Boyer, 1900).

² *Du nombre à la guerre*, par le capitaine de la Grandville. Cette brochure et les deux suivantes ont été publiées par la maison Chapelot.

Je ne m'arrêterai pas davantage aux exercices spéciaux d'artillerie de forteresse qui viennent d'être exécutés au camp de Châlons, et je reprends mon carnet de notes pour en extraire les impressions que j'ai rapportées des manœuvres de la Beauce.

Les automobiles. — On l'a dit justement, l'automobilisme a été le roi de la fête. Son apparition a été une révélation. Certes, il y a deux ans, on avait vu, par-ci, par-là, des généraux se faire voiturer dans ces rapides véhicules. Mais, cette année, il n'en est pas un qui n'eût le sien. Des try-cycles à pétrole étaient employés au service des renseignements : estafettes et vaguemestres circulaient sur des teufteufs plus ou moins bruyants, plus ou moins puants, plus ou moins trépidants. Des chapelets de fourgons étaient remorqués par des tracteurs Scotte ; des prolonges que je crois être du système Koche, des camions de Dion-Bouton transportaient du matériel et des approvisionnements. Toutes les grandes maisons de construction, tenant à faire expérimenter leurs modèles, en avaient mis des spécimens à la disposition des différents états-majors et services. Les officiers étrangers ont pu en apprécier à maintes reprises l'élégance, le confortable, la commodité.

A ces voitures provisoirement militarisées joignez celles des curieux attirés autour des manœuvres et dont la curiosité pouvait d'autant mieux se donner carrière que la possession d'un automobile facilite singulièrement les déplacements, non seulement parce qu'on va vite, mais encore parce qu'on déblaye les routes sur son passage. Vous comprendrez sans peine, alors, et que tout le monde ait signalé les progrès de l'automobilisme, et qu'il se soit manifesté un peu d'aigreur, de la part des cyclistes, des cavaliers et surtout des pauvres diables de piétons, obligés de se garer à chaque instant d'une machine qui, en général, épouvante les chevaux, empeste l'air et soulève de terribles nuages de poussière.

Que ces désagréments ne nous empêchent pas de rendre justice aux nouveaux véhicules. Je leur ai vu accomplir des tours de force : sous la conduite de chauffeurs habiles et expérimentés, ils évoluent, zigzaguent, virevoltent, repartent à fond de train, s'arrêtent brusquement, descendent des talus, remontent les bords des fossés et passent dans les terres labourées. Il convient d'ajouter que la sécheresse exceptionnelle de cet automne semble avoir dû être particulièrement propice à la traversée des sillons. Toujours est-il qu'on n'a pas signalé d'accidents, que je n'ai pas rencontré d'automobiles en panne et que, en fin de compte, la rapidité avec laquelle ils sont arrivés à une performance parfaite m'a émerveillé, ainsi que tous les spectateurs impartiaux. J'ai entendu dire qu'il eût été juste de faire figurer ces véhicules à la revue : c'eût été à la fois la récompense des services qu'ils ont rendus et un spectacle curieux, nouveau et intéressant, que de les faire défiler bien alignés, puis, après leur avoir

fait prendre du champ, à fond de train, de les ramener en face de la tribune présidentielle, après trois conversions successives, comme l'a fait l'artillerie pour sa mise en batterie et la cavalerie pour sa charge finale. N'y a-t-on pas songé ? A-t-on craint des « emballements ? » Quoiqu'il en soit, je gage que, en 1901, nous assisterons à quelque chose de ce genre.

En attendant, on s'est fort amusé à voir les généraux se promener avec les lunettes bleues et les masques du parfait chauffeur, ayant revêtu par-dessus leur uniforme soit le veston de cuir soit le cache-poussière blanc ou gris. Cette mascarade est une atteinte de plus à la rigueur des circulaires ministérielles qui interdisent tout écart dans la tenue. Plus on s'en écarte, plus les circulaires deviennent rigoureuses. Plus elles deviennent rigoureuses, plus on s'en écarte. Ainsi va le monde... et s'en va la discipline !

En tous cas, les automobiles offrent un moyen de plus pour assurer la rapide transmission des ordres, et le haut commandement s'en est servi avec beaucoup d'intelligence, comme je l'ai expliqué le mois dernier.

Les généraux. — Et ceci m'amène à envisager la façon dont ce haut commandement s'est acquitté de ses fonctions. Malheureusement, les spectateurs sont mal placés pour se rendre compte du travail qui se fait dans les coulisses : ils ne voient que les acteurs en scène, et ceux-ci peuvent ne pas répondre à l'attente de l'impresario et à ses efforts. Une troupe se montre et prend une certaine formation : l'a-t-elle fait de son initiative ou d'après un ordre reçu ? Nous l'ignorons. Nous ne connaissons pas davantage la teneur de cet ordre. Nous ne savons pas s'il a été bien rédigé, opportunément transmis, intelligemment interprété, exécuté avec la diligence voulue. Entre la tête de l'armée et ses membres extrêmes, que d'organes intermédiaires ! Comment discerner à qui est imputable le mérite d'une bonne disposition, la faute d'une mesure défectueuse ? Il faut être le collaborateur du commandement, avoir assisté à ses défaillances ou contemplé son sang froid, pour apprécier ce qu'il peut valoir. L'état-major d'un général, le voyant journellement à l'œuvre, peut seul dire ce dont il est capable, en moyenne : car il va de soi que, si les soldats sont braves à leurs jours, comme le disait le maréchal de Villars en parlant des Espagnols, les généraux, eux, sont intelligents à leurs heures. Il y a des années où on n'est pas en train. Il arrive aux esprits les plus lucides d'être, à certains moments, obscurcis ; on a vu des génies se voiler ; les plus grands maîtres ont manqué de pénétration, à un jour donné. Néanmoins, l'ensemble des actions d'un homme, examinées par des observateurs attentifs et impartiaux, laisse en ceux-ci une impression générale qui est favorable ou non.

N'ayant pas été en position d'apprécier ainsi les uns ou les autres, je ne me permettrai pas de formuler une opinion sur le généralissime et ses

auxiliaires. Les généraux Brugère, de Négrier, Donop, Cardot, ont eu, en général, une très bonne presse. Leurs thuriféraires avaient sans doute leurs raisons pour les encenser. Je viens d'expliquer pourquoi il me semble difficile, soit de faire chorus avec les amis de ces hommes de guerre, soit de protester contre les éloges qui leur ont été décernés par ceux-ci.

En revanche, je donnerai mon avis sur des détails qui, tout en étant secondaires, ne me paraissent pas absolument négligeables.

C'est ainsi que j'ai remarqué chez certains généraux une tendance à pontifier au lieu de prendre des décisions. Le 18, près du cimetière de Meslay-le-Grenet, un « grand chef » des Manchons Blancs (j'ignore son nom) s'est mis à discuter avec son entourage une suggestion qui venait de lui être faite. Il s'est lancé dans des théories à perte de vue sur les inconvénients d'occuper une position défensive avec un cours d'eau... à dos. Pendant ce temps on attendait des ordres, et il n'en donnait pas.

Le 15, entre Sandarville et la ferme de Beau-François, vers la cote 166, j'ai entendu le commandant du 4^e corps faire ce que les Saint-Cyriens nomment un *broutta*, et les polytechniciens un *laius*, sur les devoirs des officiers d'état-major. *Non erat hic locus!* Il est vrai que le général de Boysson, en sa qualité d'arbitre, venait d'infliger, paraît-il, un blâme au général Sonnois¹. Et c'est ainsi qu'on explique la leçon que celui-ci fit aussitôt après, sur un ton qui n'était pas des plus aimables, à des collaborateurs qui auraient dû être rompus, ce semble, à sa méthode de commandement. Le maréchal Bugeaud aimait à dire qu'on ne change pas les chevaux au milieu du gué. Ce n'est pas non plus l'endroit le plus convenable pour faire leur dressage. Le moment est mal choisi, quand un enfant se noie, pour lui débiter un sermon sur les dangers de la désobéissance et les suites de l'imprudence.

Il est certain que les états-majors n'ont pas été sans commettre bien des négligences... dont peut-être l'origine doit remonter aux généraux eux-mêmes. Que j'en ai vu, de ceux-ci, se promener incessamment et accompagner la ligne des feux, avec une crânerie indiscutable, mais à laquelle on peut reprocher de n'être pas du tout réglementaire. Il faut choisir une place et s'y tenir. « J'y suis, j'y reste. » Quand on la quitte, en tout cas, il faut prendre la précaution (que je n'ai jamais vu observer) de laisser un jalonneur en cet endroit. *L'Aide-mémoire de l'officier d'état-major en campagne* le recommande formellement (page 24) :

Le chef d'état-major fait connaître le point où le général compte se tenir pendant l'action, et, si le général se déplace, y laisse un officier ou un sous-officier pour faire suivre les ordres ou les renseignements.

Que de fois n'ai-je pas été accosté par un bicycliste, par une estafette,

¹ La mort du général de Boysson, qui vient d'être connue, sera une grande perte pour l'armée. Vigoureux cavalier, plein d'allant, instruit, intelligent, très militaire, il a laissé une excellente impression à ceux qui l'ont vu en Beauce.

voire par des officiers qui me demandaient si je n'aurais pas rencontré tel général : « On m'avait assuré, ajoutaient-ils, que je le trouverais en tel endroit ; quand j'y suis arrivé, il n'y avait personne. »

Le 16, à la croisée de l'ancienne voie romaine de Brou avec le chemin qui va de Dangeau à Saint-Avit-les-Guespières, le porte-fanion du commandant de l'armée du Sud avait perdu son général. On venaît heureusement de rencontrer celui-ci à Mezières-au-Perche, où il s'était rendu en automobile. Mais je ne peux m'empêcher de faire remarquer que, dès l'instant où il n'accompagnait plus le général Lucas (et surtout s'il se trouvait dans l'impossibilité d'indiquer où il était), le porte-fanion aurait dû reposer son pavillon. On comprend qu'un général n'ait pas avec lui son fanion. On comprend moins qu'un fanion n'ait pas avec lui son général. Qu'est-ce qu'un indicateur qui ne sert pas à indiquer ?

... J'aurais quelque honte à m'arrêter à ces infiniment petits (surtout après que je vois les manœuvres d'armée provoquer tant de dissertations profondes sur la stratégie et la grande tactique!) si je n'attribuais aux détails une importance capitale, importance que les professionnels seuls peuvent apprécier, et encore ceux seulement qui prennent au sérieux jusqu'aux moindres vétilles, ceux qui savent qu'il n'y a pas de petites choses, que rien n'est négligeable, ceux qui ne rient pas des mesquines préoccupations du « bouton de guêtre. » Ajouterai-je qu'il est assez facile de voir si les boutons de guêtre sont au complet, tandis qu'il l'est infiniment moins de discerner si un plan de bataille est judicieusement conçu ? En tout cas, tout le monde m'accordera que des menus indices du genre de ceux que j'ai relevés (et j'aurais pu en énumérer bien d'autres) suffisent à révéler un état-major mal stylé (en ce qui concerne sa besogne de guerre, s'entend), qui n'est pas habitué à suivre l'impulsion du commandement, qu'enfin il n'y a évidemment pas entre le chef et ses subordonnés de règles établies, et cette entente qui résulte d'un travail journallement fait en commun. Cette constatation, je l'avoue, m'a gâté le spectacle que j'ai vu tant de gens admirer, et tant de journaux célébrer, de l'enlèvement du Grand-Bois ou du passage du Loir à Saumeray ou de la résistance de Grand-Berou.

L'armée est un organisme où les uns ont à ordonner, où les autres ont à exécuter : la façon dont les chefs commandent, la façon dont les subordonnés obéissent, voilà l'essentiel de la force de cet organisme. Je ne suis donc pas de ceux qui s'intéressent surtout à l'élégance de tel général, à sa prestance, à sa qualité de cavalier ou d'homme du monde, à la finesse de ses réparties, à ses bonnes fortunes ou à ses opinions politiques. Je m'applique à démêler s'il sait se faire obéir, s'il en est capable, s'il en est digne¹. Et voilà pourquoi je me suis appesanti sur des détails qui m'ont semblé caractéristiques à cet égard.

¹ Lorsque nous parlons d'un général en termes élogieux, nous disons : « C'est un excellent homme. Le modèle des pères de famille. Il est très brave. Il fait ses cinq prières par jour. Il casse des œufs à balle sur la tête de son fils et ramasse des cailloux au galop

Il me resterait à envisager la contre-partie, c'est-à-dire à examiner comment la discipline se manifeste. Mais j'en aurais trop long à dire là-dessus, et déjà cette chronique prend des proportions démesurées. Je vais donc poursuivre le relevé de mes notes journalières en écourtant le plus possible.

Cyclistes. — J'ai dit, en septembre, qu'on n'avait pas organisé d'unités cyclistes. Néanmoins, tous les corps, je crois, ont formé des sections (de 24 hommes, en général), sections composées de volontaires pourvus de machines leur appartenant : aussi y avait-il des « vélos » de tous les modèles. Le dressage du personnel n'était pas moins varié, et leur mode d'emploi assez quelconque. Cette troupe extra-réglementaire (je pourrais presque dire : de fantaisie) n'obéissait, en général, à aucun principe tactique. Dans des journaux qui passent pour être bien informés, j'ai lu que les cyclistes étaient surtout utilisés comme estafettes. Et, en effet, les isolés pullulaient. Mais bien des fois aussi je les ai vus agir avec ensemble. J'ai noté, par exemple, dans la journée du 17, l'occupation de Ludon à 8 h. 45 par 22 cyclistes du 131^e et la rencontre à Bourgeray, vers 11 h. 20 de 24 cyclistes du 113^e. Mais il y a loin de ces petits groupements allant au petit bonheur à la compagnie que le capitaine Gérard préconise et dont la destination est nettement déterminée par des considérations tactiques.

Canon de 75. — On a pu librement le voir à l'œuvre, la maréchaussée n'en éloignait pas impitoyablement les curieux, et les « cornacs » des officiers étrangers n'empêchaient pas ceux-ci d'en approcher. Les journaux illustrés ont tous reproduit des instantanés représentant la nouvelle artillerie à tir rapide, soit au repos, soit en action. Il est évident que la disposition des arrière-trains et du personnel donne à la batterie, dans sa formation de combat, une physionomie toute particulière, à laquelle beaucoup de gens ne s'attendaient certes pas. Les commandements ont, eux aussi, changé en quelque sorte de caractère. Mais c'est aux écoles à feu qu'il faut voir à l'œuvre le nouveau matériel. On ne saurait tirer de déduction de ce qu'on lui fait faire lorsqu'il est chargé à blanc, que donc il n'y a ni recul, ni dépointage, ni soubresaut de l'affût, ni effet produit. Toute sanction faisant défaut, on ne peut se rendre compte du mode de fonc-

de son cheval ! Et quel littérateur : c'est un *kiatîf* de premier ordre ». Au lieu de dire : « Il est au courant de toutes les questions et de toutes les obligations de son grade. Il travaille nuit et jour pour être apte à commander, et afin de donner à ses subordonnés l'éducation et l'entraînement dont ils ont absolument besoin. Il est digne de commander par sa science et son tact, et par la confiance qu'il peut inspirer autant à ceux qui travaillent comme lui qu'aux soldats qui sont sous ses ordres », et tant d'autres conditions essentielles pour être un bon chef.

(J'emprunte cette citation aux *Occasions perdues...* du général Izzet-Fuad-Pacha : elle donnera une idée de la saveur de son style et de l'humour dont j'ai déjà parlé dans ma chronique d'août.)

tionnement de l'engin et de sa valeur. C'est seulement la mobilité des voitures qu'on peut constater, leur stabilité, la facilité avec laquelle on sépare les trains ou avec laquelle on désarticule la flèche des caissons, puisque c'est là une des opérations que comprend actuellement la mise en batterie.

Je n'ai assisté à aucun incident : chevaux empêtrés, timons cassés, etc. Peut-être n'y a-t-il eu, en effet, aucune anicroche de ce genre, soit que le personnel ait été particulièrement bien instruit et exercé, soit que le matériel, étant neuf, ait toute sa solidité. Peut-être aussi ne me trouvais-je pas au « bon endroit » pour être témoin de mésaventures. Bref, je n'en ai pas vu et personne ne m'en a signalé. Mais je doute qu'on puisse, en connaissance de cause, tirer d'autres conclusions des manœuvres de cette année, en ce qui concerne le 75.

En vrac. — Je vide rapidement le fond de mon sac :

Discipline de marche : médiocre. Maintes fois les colonnes de l'arrière, placées sous la surveillance directe de la gendarmerie, obstruaient les routes sur toute la largeur de la chaussée. Que deviendrons-nous si la prévôté, chargée de faire respecter les consignes, est la première à n'en pas tenir compte ?

Arbitrage : insuffisamment assuré. Trop peu de juges de camp, et leur grade ne leur assurait pas une autorité incontestée. Au surplus, les événements, en dépit des recommandations faites, se précipitaient trop vite pour qu'on pût en discuter posément les causes. Les arbitres alors se laissaient aller à leur inspiration, comme s'y étaient déjà laissé aller leurs justiciables.

Débuts des officiers d'administration. On a été assez étonné de voir ces messieurs avec des galons de lieutenant et de capitaine. On ne savait quel titre leur donner en leur parlant et s'il fallait dire : « M. l'officier d'administration » ou « Mon capitaine. »

Une remarque, à ce propos. Les officiers auxquels des camarades des armées étrangères s'adressaient n'étaient pas moins embarrassés pour les qualifier en leur répondant. On ne peut vraiment exiger qu'on s'y reconnaisse et qu'on apprenne les signes distinctifs des grades de tant de nationalités diverses. J'ai déjà suggéré qu'on devrait inviter ces messieurs à porter un brassard indiquant, d'après les règles françaises, la correspondance des grades : pour un colonel, le brassard porterait cinq galons ; et il porterait trois étoiles pour un général de division.

Il y a quelques années, le Ministre (ou le Directeur des manœuvres), prenant en pitié la perplexité des factionnaires en présence de tant d'uniformes nouveaux pour eux, avait décidé que, pour tous les officiers étrangers indistinctement, on présenterait les armes. De cette façon, un mince sous-lieutenant roumain recevait les mêmes honneurs qu'un général français. Cette disposition, conforme aux habitudes de courtoisie de notre na-

tion, ou n'a pas été rééditée ou est tombée en désuétude. Bref, j'ai vu bien des incorrections se produire de ce fait.

Il y a plus. Le 19, me trouvant devant la préfecture de Chartres, où le Ministre était descendu, j'ai eu la stupéfaction de constater que les cuirassiers de faction s'obstinaient à ne pas présenter ni porter les armes à un général russe qui passait. Sur l'observation que j'en fis, on m'exhiba certain article 288 du décret du 4 octobre 1891, aux termes duquel « les gardes *d'honneur* ne rendent d'honneurs qu'à la personne près de laquelle elles sont placées et à celles qui lui sont supérieures en rang. »

Eh ! Parbleu, je le connais bien cet article, et depuis longtemps. N'empêche que je vois journellement les factionnaires devant l'Élysée ou ceux de l'Hôtel ministériel de la rue Saint-Dominique ne pas s'y conformer. Et si jamais la règle devait fléchir, c'était bien devant les hôtes de la France, auxquels un redoublement de politesse et un excès d'égards étaient naturellement dus...

Mais je m'égare, et il faut en finir.

C'est par la grande parade militaire d'Amilly qu'on en a fini. Un temps merveilleusement beau favorisait cet important déploiement de forces. Le spectacle a été fort réussi, mais sans rien présenter de bien particulier.

Quand j'aurai dit que, comme toujours, on n'a pu arriver à la simultanéité dans le salut des officiers et des drapeaux placés sur la même ligne; que, comme toujours, on n'a pu arriver à l'uniformité dans la tenue des troupes et dans leurs formations; quand j'aurai ajouté que le porte-fanion du général Vaux de la Nouvelle a excité l'admiration des connaisseurs par la façon dont il a mis son cheval au passage et dont il a soutenu cette allure artificielle pendant toute la durée du défilé; quand enfin j'aurai mentionné la mise en batterie de toute l'artillerie et le feu d'enfer auquel elle s'est livrée, sous prétexte, paraît-il, de montrer combien la rapidité du tir s'est accrue par suite de l'adoption du canon de 75, j'aurai achevé le relevé de ce que j'ai noté de plus saillant à propos de cette revue finale, et il ne me restera plus qu'à parler des congratulations qui sont le bouquet de ces sortes de fêtes.

On s'est félicité à bouche que veux-tu; chacun a eu son paquet de fleurs, et les épines en ont été soigneusement retirées. Cependant, il y a eu dans les discours des nuances qui n'ont pas échappé au discernement d'observateurs perspicaces. Je vais essayer de les noter; mais il me faut préalablement reprendre les choses d'un peu loin.

Le ministre n'a assisté qu'aux combats des deux derniers jours. Quand il est arrivé, les autres généraux vivaient au plein air depuis une ou deux semaines. Le soleil de septembre les avait hâlés, bronzés, brunis. A côté de leurs visages cuits et recuits, la face blonde du général André parut exsangue. Il est long et émacié. A côté du généralissime replet, coloré et animé, comme il sied à un homme encore jeune et qui est arrivé, le Minis-

tre contrastait par sa maigreur, sa lividité et un certain air de tristesse que les soucis du pouvoir, sans doute, ont répandu sur toute sa personne. On le crut malade. Il parut pâle, aussi bien au propre qu'au figuré. Il avait l'air affaibli et effacé. Son attitude, le jour où on le vit pour la première fois, confirma cette impression. Après la critique faite par le général Brugère, il resta silencieux. On eût dit qu'il n'était pas chez lui : On le prendrait pour un invité, murmura quelqu'un.

Le lendemain, jour de la clôture des opérations, il se décida à prendre la parole après le directeur des manœuvres ; mais, contre la coutume, il n'eut pas un mot d'éloge pour celui-ci, ni pour ses collaborateurs ; il fit comme s'il n'était pas qualifié pour le faire et prit soin de délimiter le rôle de chacun. C'est au généralissime qu'il incombe de diriger les études stratégiques et tactiques de l'armée¹ ; aussi n'appartient-il pas au Ministre de s'en occuper. Son devoir, à lui, est de préparer une armée bien outillée, disciplinée, obéissante, pourvue de tout ce qui est nécessaire pour entrer en campagne. Conséquemment, le général André indiqua ce qu'il se proposait de faire pour perfectionner l'instruction de la troupe. Il annonça notamment qu'il cherchait à créer de nouveaux camps d'instruction.

De ce qu'il avait omis les félicitations traditionnelles, les uns donnaient pour raison que ses relations avec son camarade Brugère étaient devenues plutôt tièdes, tandis que d'autres attribuaient cette prétention au dessein bien arrêté d'éviter les banalités courantes. Le ton et la substance de la petite allocution du 18 septembre, au Grand Berou, semblaient corroborer la seconde hypothèse.

Au banquet qu'il offrit le matin du 19 dans l'avenue du château d'Amilly, le ministre change de ton. Il exprime son admiration — excusez du peu ! — « pour les ordres si précis et les mesures si prévoyantes grâce auxquels le directeur des manœuvres, le général Brugère, a su assurer l'ordre le plus parfait et la coordination la plus efficace dans les mouvements des grosses masses qui ont évolué devant nous....., pour le coup d'œil militaire, l'entente du terrain et l'activité intelligente dont le spectacle nous a été offert par les chefs de notre armée, les commandants de corps, les généraux et les officiers de tous grades. »

Après avoir remercié le ministre de ses obligeantes et élogieuses paroles, le généralissime ajouta :

Je lui demande la permission de reporter ces paroles sur mes collaborateurs, et, en particulier, sur les commandants des deux armées qui, tous les deux mes aînés, et l'un notre doyen à tous, ont bien voulu me prêter le concours le

¹ A preuve certaine note d'allure... inspirée qui a paru dans les journaux au commencement d'octobre. La voici :

« Le général Brugère va appeler près de lui les généraux qui ont été directeurs des manœuvres pour se mettre personnellement en contact avec eux, prendre leurs observations et tirer de cet échange de vues tout l'enseignement qu'il contient. »

plus absolu avec une abnégation et une délicatesse qui m'ont profondément touché.

Je vous invite, Messieurs, à vider vos verres à la santé du ministre de la guerre, du général de Négrier et de tous mes collaborateurs.

L'omission du nom du général Lucas fut très remarquée. Aussi une note parut-elle, deux ou trois jours plus tard, dans les journaux, disant que c'était le résultat d'un *lapsus linguæ* ou d'un oubli des sténographes.

Le lendemain, le Président de la République venait assister à la grande parade finale, et le général André lui rendait compte de ce qu'il avait observé pendant les quarante-huit heures qu'il avait passées au milieu des troupes. Il ne lui en avait pas fallu davantage pour constater que tout était pour le mieux dans la meilleure des armées possible conduite par le meilleur des généraux sous le meilleur des chefs d'armée : efforts soutenus, zèle, dévouement, préparation complète à la guerre, science, endurance, tout y est.

Sous l'intelligente et active direction du général Brugère, sous le haut commandement éprouvé des généraux d'armée Négrier et Lucas,..., tout cela a fonctionné avec une régularité et une précision qui font le plus grand honneur aussi bien au commandement qui donnait des ordres qu'aux officiers chargés d'en assurer l'exécution.

Aussi, M. le Président de la République, suis-je fier de me sentir en droit de proclamer devant vous que l'armée que vous venez de passer en revue est une armée solide, instruite, bien préparée et prête au succès, sur la valeur de laquelle notre pays peut absolument compter.

Et M. Loubet de répondre :

Dirigées par le général Brugère, dont la science, le dévouement et l'activité sont connus de l'armée, les grandes manœuvres de cette année ont permis de constater les progrès accomplis pendant ces dernières années et mis en lumière la science des chefs, l'esprit de discipline et l'endurance remarquable des troupes de toutes armes...

... La sollicitude des chefs pour leurs troupes et la confiance de celles-ci dans leurs chefs, en assurant la puissance et la force de l'armée, nous garantissent que l'honneur et les intérêts de la France sont bien gardés.

Ainsi encensé, auréolé et élevé sur un piédestal, le généralissime avait la partie belle pour le prendre de haut. Il n'y manqua point. Il sut donner à entendre que le chef de l'Etat avait parlé de choses qu'il ne connaissait pas, que le ministre avait à peine eu le temps de voir à l'œuvre ces troupes dont il s'était porté garant. Ce ministre avait revendiqué le devoir de préparer l'armée, la mission du généralissime consistant à employer celle-ci ; il appartenait donc au généralissime de dire s'il la trouvait bien préparée. A un interviewer qui lui demandait quelle était son impression personnelle, le général Brugère n'hésita pas à répondre : « Elle est bien nette et je l'exprime sans détour : il a été beaucoup fait ; il reste beaucoup à faire. » Et, comme son interlocuteur étonné lui parlait de l'« admiration » qu'avaient

éprouvée les spectateurs des manœuvres et de la revue : « Ils ne peuvent voir ce que je vois, ce que ma fonction m'oblige à voir, répliqua-t-il. La revue a été belle pour vous ; pour moi, j'espère qu'il en sera de plus belles encore dans l'avenir. En tous cas, ce n'est que la partie décorative de l'expérience. La partie expérimentale a montré ce qui nous reste encore à faire et ce que nous avons à travailler. »

CHRONIQUE ITALIENNE

Le roi Humbert. — Les grandes manœuvres. — Cyclistes militaires. — L'artillerie italienne. — A l'école militaire de Modène. — Les officiers de complément. — Situation de l'armée. — Le cas du lieutenant Bechi. — Mutations et promotions.

Les manifestations de sympathie à la mémoire du roi Humbert continuent sur tous les points de la péninsule.

Les anecdotes les plus diverses font connaître chaque jour davantage celui qui fut si bon et si modeste. L'armée, elle, se souvient du jeune chef de Villafranca, qui, en 1866, était à la tête de la 16^e division. Si le sort des armes fut malheureux pour les troupes italiennes, l'exemple donné par Humbert, alors prince héréditaire, a suffi pour rehausser et maintenir le moral du soldat et lui donner la force de supporter courageusement sa défaite. C'est Turin qui a maintenant la garde des armes et décorations du souverain défunt. L'acte de la remise a été célébré dernièrement en grande solennité.

— Malgré la mort du roi Humbert et les circonstances dans lesquelles elle a eu lieu, on n'en a pas moins exécuté les grandes manœuvres conformément au programme qui en avait été arrêté à l'avance.

Je ne vous les décrirai pas en détail et me bornerai à les résumer dans les grandes lignes et à signaler quelques-unes de leurs particularités intéressantes.

Tous les corps d'armée ont eu leurs manœuvres réglementaires annuelles. Celle du IX^e corps (Rome) s'est effectuée du 1^{er} au 13 septembre. La division Roma manœuvrait entre Valmontone et Tivoli sous les ordres du général Fecia di Cossato ; la division Perugia, sur le plateau de Rieti, et sous le commandement du général Valles.

Si je mentionne spécialement ce corps d'armée, c'est afin de vous parler des expériences que la Croix-Rouge y a exécutées.

Cette association, dont l'activité, ces dernières années, est très appréciée, avait mobilisé pour les manœuvres six hôpitaux de campagne de 50 lits chacun, une section-hôpital en Sicile et une ambulance de montagne.

A la division Valles était attaché l'hôpital appartenant au sous-comité de Pérouse, hôpital qui mérite une mention toute spéciale, aussi bien par sa parfaite organisation que par les excellents services qu'il rend aux troupes en campagne.

Sous les ordres du capitaine Muzzioli, l'installation complète du matériel, transporté par chemin de fer, fut rapidement terminée à San Fabiano, dans les locaux d'un ancien couvent.

Le deuxième étage était réservé au personnel ; au premier se trouvaient les deux subdivisions : médecine et chirurgie, avec salle d'opération, pharmacie et cuisine ; au rez-de-chaussée, la chambre de réception et les locaux spéciaux pour les maladies contagieuses, ainsi qu'une tente, isolée au milieu de la cour, et capable de recevoir quatre malades.

Toutes les installations étaient éclairées à l'acétylène ; elles laissaient au visiteur une excellente impression et donnaient une idée des grands progrès réalisés ces dernières années par les sociétés de la Croix-Rouge.

Les grandes manœuvres proprement dites, divisées en deux périodes, eurent lieu du 28 août au 8 septembre. Dans la seconde période du 1^{er} au 8 septembre, les corps d'armée I et II opérèrent l'un contre l'autre aux environs de Turin. Au I^{er} corps d'armée, formé de la 1^{re} et 2^e divisions, est venu s'ajouter la division de milice mobile.

Le 6 septembre, les deux corps, réunis en une armée sous les ordres du général Pelloux, manœuvrèrent contre un ennemi représenté par la milice mobile et par quelques autres troupes chargées de défendre Turin.

La division de cavalerie, formée de deux régiments et accompagnée de deux batteries à cheval et d'une compagnie de vélocipédistes, s'était concentrée au début de la manœuvre à Gallarate.

Le résultat de ces exercices s'est montré très supérieur à celui des années précédentes et le roi lui-même a tenu à exprimer sa complète satisfaction. Il est incontestable que toutes les troupes ont montré beaucoup d'entrain et supporté bravement les fatigues.

Je vous avais déjà entretenu dans une précédente chronique des expériences tentées par les compagnies vélocipédistes. Les grandes manœuvres devaient fournir la preuve éclatante de leur utilité en campagne. La compagnie cycliste employait deux modèles officiels : la bicyclette pliante et la bicyclette rigide. Les deux systèmes se sont très bien comportés. Celui du capitaine Carcano est toujours plus en faveur quoiqu'on dise beaucoup de bien d'une nouvelle machine expérimentée en ce moment à l'école de tir de Parme. Dans un pays de plaine comme le nôtre, une troupe à bicyclette peut se couvrir de gloire. Lors de nos manœuvres, des courses hardies ont surpris l'adversaire jusque dans sa ligne de retraite ; à d'autres moments, les cyclistes, en avant-garde, occupaient à temps des points importants, établissaient des travaux provisoires, et ce qui est

mieux encore, envoyaient rapidement des rapports sur les positions ennemies.

— L'artillerie de campagne italienne subit, comme vous le savez, une transformation plus ou moins complète.

A la louange de nos officiers supérieurs, il faut dire que peu de personnes sont initiées aux changements en cours. Ce qui est certain néanmoins, c'est que, dès l'année prochaine, plusieurs régiments seront réorganisés. Les crédits sont votés, les pièces en fabrication, et chose digne à noter, le nouveau matériel sera fourni complètement par les manufactures italiennes.

Les polémiques entre la création des batteries à quatre pièces ou leur maintien à six sont, chez nous comme ailleurs, très vives. Il est probable que nous adopterons la batterie à 4 pièces et 8 caissons, et cela pour plusieurs raisons. Le service de la nouvelle pièce devenant plus compliqué, nous pourrions, avec 4 pièces, employer les soldats de l'armée permanente, déjà instruits pour ce service ; de plus, avec cette organisation, il ne sera pas nécessaire d'augmenter le nombre des chevaux de la batterie.

Le remplacement des chevaux a été, et sera longtemps encore, un problème difficile à résoudre pour l'Italie. Rarement, une batterie compte à l'effectif de paix plus de 40 chevaux, encore que plusieurs sont âgés ou impropres au service. Il est vrai que l'effectif hommes de la batterie est, lui aussi, assez réduit par suite des congés ou des licenciements de la classe ; il atteint, en été, 65 à 70 hommes, en hiver, tout au plus 40. Ces chiffres indiquent clairement les difficultés à surmonter pour assurer un nombre suffisant de servants, connaissant le nouveau modèle, et pour obtenir les chevaux nécessaires à l'organisation des batteries.

— Les survivants de la première promotion de l'Ecole militaire de Modène ont célébré, cette année, le quarantenaire de leur nomination au grade de sous-lieutenant. Vieux officiers en activité de service, en position auxiliaire ou en retraite se sont encore trouvés en nombre autour de la table commune. La dernière promotion des élèves de l'école militaire a paru, il y a un mois, dans les journaux militaires. On remarque que le chiffre des élèves tend à diminuer, quoique cela ne signifie nécessairement pas qu'il y ait pénurie d'officiers. L'infanterie reçoit 109 nouveaux officiers, la cavalerie 48, l'artillerie 15 et le génie 6 (tous provenant des sous-officiers), le commissariat 20. Sur un total de 198 sous-lieutenants, 80 proviennent du corps des sous-officiers.

A propos de l'admission à notre école militaire, le roi a pris une décision tout à fait équitable et destinée à faire cesser un abus. La loi sur l'avancement réservait aux sous-officiers le quart des vacances d'officiers. En outre, les sous-officiers porteurs d'un diplôme du lycée ou de l'institut

technique pouvaient entrer directement à l'école militaire, tandis qu'un autre article du règlement exigeait des sous-officiers non pourvus de ce diplôme un stage de deux ans au régiment. On voit ce qui se passait. Un candidat à l'école militaire, après avoir terminé ses écoles, s'engageait comme aspirant officier de complément. Cette situation lui procurait l'avantage de devenir sergent au bout de six mois. Le brevet en poche, le nouveau sergent, au moment de passer sous-lieutenant de complément, renonçait à son grade et était autorisé sans autre à entrer à l'école militaire. Les sous-officiers de carrière restaient en panne, puisqu'ils ne pouvaient devenir sergents qu'après 18 mois de service et qu'alors toutes les places disponibles se trouvaient occupées par les anciens aspirants de complément.

A l'avenir, les sous-officiers des pelotons élèves-officiers de complément auront à faire dans leur grade un service égal à celui des sous-officiers de carrière ; de plus, ils seront tenus de prendre part au concours d'admission à l'école militaire.

Le 1^{er} décembre prochain, commenceront les cours des élèves-officiers de complément. Ces cours se subdivisent en deux catégories. L'une comprend une période d'instruction de six mois et l'autre de neuf mois, suivant les diplômes et les connaissances reconnus aux candidats. La cavalerie seule ne connaît qu'une seule catégorie ; son cours reste fixé à neuf mois.

Au cours de six mois, on admet les candidats qui possèdent la licence du lycée ou un diplôme correspondant. Au cours de neuf mois, on reçoit les élèves porteurs du certificat de fréquentation du deuxième cours d'une de ces écoles, ou ceux qui subissent avec succès l'examen prescrit.

— Le ministère de la guerre a publié dernièrement son rapport sur le recrutement de la classe 1878 et sur les différentes « situations » de l'armée, du 1^{er} juillet 1898 au 30 juin 1899.

Sur le total de la classe, on trouve :

72 495 réformés définitivement,

88 987 renvoyés d'un an,

26 960 « renitenti », ou manquants sans motifs.

La répartition dans les diverses catégories a donné le résultat suivant :

1^{re} catégorie 106 943

2^e » 233

3^e » 97 399

La nouvelle loi sur le mariage des officiers semble avoir produit ses effets. Tandis qu'en 1898, nous avons 5608 officiers mariés sur un total de 14 098, en 1899, sur 13 918 officiers, le chiffre des mariés atteint 5905. Et, pour suivre les comparaisons jusqu'au bout, nous trouvons en pour cent,

en 1898, le $39\frac{1}{2}\%$ des officiers mariés, en 1899 le $42\frac{1}{2}\%$. De ce pas, nous arriverons bientôt au 50% , ce qui est, à tout le moins, d'une augure favorable et indique une situation meilleure de la position de l'officier.

— Le lieutenant Bechi, un écrivain militaire fécond et très apprécié, a éprouvé dernièrement ce qu'il en coûte de dire la vérité.

Cet officier avait été détaché en Sardaigne, dans le district de Nuvro, une de ces contrées réputées comme un repaire de brigands et comme siège de leurs peu recommandables affiliations. Sa plume trouvait là-bas un terrain riche en épisodes divers et ses études, prises sur le vif, pouvaient se pousser très loin, aussi bien sur les mœurs des brigands que sur l'esprit des populations de ces campagnes. Rentré dans la péninsule, il réunit en un volume les impressions qu'il avait recueillies au milieu de ce peuple, très retardé sous bien des rapports. Malheureusement pour Bechi, les faits qu'il eut le courage de publier ne trouvèrent pas faveur dans la province. Elles piquèrent au vif certaines personnalités. Les Sardes se fâchèrent et firent tant et si bien, que le lieutenant Bechi se vit infliger, par ordre supérieur, une forte punition.

Le fait était significatif. Aussi les « intellectuels » s'empressèrent-ils de blâmer cette manière de récompenser le talent d'un officier, qui, en somme, n'avait cherché à atteindre que des coupables et n'avait voulu blesser personne. Si jamais vous allez en Sardaigne, gardez-vous de proclamer qu'on n'y voit plus un brigand et qu'on n'y trouve nulle part de populations peu civilisées ; affirmez, au contraire, si vous tenez à être bien vu, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes !

Et tandis que notre aimable et spirituel lieutenant purge mélancoliquement ses arrêts en méditant là parole que « toute vérité n'est pas bonne à dire », voyons à l'autre bout de l'échelle, parmi les officiers supérieurs, ceux qui ont changé de corps, de grade ou de fonctions dans ces derniers temps. Le général del Mayno, du 7^e corps, passe au 5^e, à Vérone ; à sa place, arrive à Ancône, le général Torrini, qui quitte Gênes. L'école de guerre perd un officier de grand talent en la personne du général Cerutti, appelé à la division de Gênes. Il est remplacé à l'école de guerre par le général Zuccari, qui commandait jusqu'ici à Novare. Le commandement de la brigade de Novare échoit au général Spingardi. Chez les alpins, le colonel Pianavia Vivaldi, du 7^e régiment, est promu général et commandant de la brigade des Alpes, à Rome. Dans l'artillerie, le colonel Nuvoli di Thénezol passe général et prend le commandement de l'artillerie, à Vérone.

F.
